• Election au Conseil Economique Social et Environnemental de Picardie

Les associations de protection de l'environnement interloquées

Dans le cadre du Grenelle de l'environnement, il avait été décidé de réformer le conseil économique et social national et les CES régionaux en élargissant leur champ de compétence à l'environnement, en rendant sa composition davantage en adéquation avec la société civile par une intégration des acteurs environnementaux et une féminisation de cette assemblée.

Informée de cette évolution, les principales associations de préservation et d'éducation à l'environnement de Picardie, avaient apprécié ce pas supplémentaire vers une démocratie participative et une meilleure représentation des intérêts de la société civile, dont les intérêts environnementaux font partie intégrante.

Espérant voir le nombre de leurs représentants augmenter significativement (seulement deux représentants actuellement : M. Mortier et M. Gavory), la douzaine d'association avait écrit au mois de février, au préfet de région, M. Delpuech, pour l'informer de la nécessité d'actualiser la liste des associations habituellement pressenties pour proposer des représentants (certaines n'ayant plus d'existence) et pour poser les bases d'une représentativité régionale selon les critères suivants :

- Une diversité de compétences ou de champs d'action dans le domaine de l'environnement (biodiversité, déchets, transport, urbanisme …)
- Un objet, des buts relevant de l'intérêt général (et non catégoriels)
- Une histoire associative citoyenne (pas d'associations créées par les pouvoirs publics et une démocratie interne)
- Des activités régulières
- Une cohérence entre les activités et l'objet de l'association
- Un champ d'action au minimum départemental
- La participation à des commissions constituées à l'initiative des préfectures ou des collectivités territoriales, départementales ou régionales

Malheureusement, contrairement à la procédure utilisée lors des précédentes élections en 2002 et 2007 et contrairement à ce qu'avait indiqué le Secrétaire Général aux Affaires Régionales à l'association Picardie Nature en novembre 2010, le Préfet de région, par un arrêté paru pendant les vacances de Pâques, a procédé à la nomination de 4 personnes sans réunir les principales associations environnementales représentatives en Picardie.

Celles-ci dénoncent la manière dont la démarche a été entreprise et rappellent qu'elles jouent, depuis longtemps, le jeu de la concertation en siégeant, bénévolement, dans une multitude de commissions départementales ou régionales instaurées par les préfets :

> Agences de bassin, comité de pilotage du Grenelle en région (santé, énergie, biodiversité, déchets), plan Ecophyto 2015, CODERST, plans régionaux et départementaux d'élimination des déchets, commission départementale des sites et paysages (CDS), CDS en formation faune sauvage, en formation protection de la nature, commission des carrières ainsi que dans de nombreuses commissions locales d'information et de surveillance (CLIS) des centres d'enfouissement

technique, commissions locales de l'eau, comités consultatifs de réserves naturelles, comités de pilotage de sites Natura 2000, etc...

Soucieuses d'intégrer la parité homme-femme, que semblait exiger les autorités à l'occasion de l'élargissement de la 3ème commission du CESER (organismes représentatifs de la vie collective), les associations avaient des candidates à proposer. A la lecture de l'arrêté préfectoral désignant les 4 nouveaux membres, celles-ci constatent que M. le préfet n'a pas la même lecture de la loi du 6 juin 2000 tendant à favoriser l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et aux fonctions électives : 3 hommes et une femme. Par ailleurs son choix s'est porté sur des représentants d'associations institutionnelles et/ou catégorielles.

Dans ce contexte, les associations ont décidé d'adresser un recours hiérarchique à Mme Kosciusko-Morizet, Ministre de l'Ecologie, du Développement durable, des Transports et du Logement.

Associations signataires :

- Association Pour le Littoral et la Baie de Somme
- Association de Lutte pour l'Environnement en Picardie
- Ateliers de la Bergerette
- Conservatoire des Espaces Naturels de Picardie
- En Savoir Plus
- Le Râle des genêts
- Mouvement pour le Droit et le Respect des Générations Futures
- Picardie Nature
- Regroupement des Organismes de Sauvegarde de l'Oise
- Société Linnéenne Nord-Picardie
- Ternois Environnement
- Vie et Paysages